



Ordre du jour de la réunion du Mercredi 05 Août 2019

Présents : PEYROU D. CAILLEY J-P. MIRANDE D. CARRASQUET C.
MAISONNAVE JP. HOURDEBAIGT J. PEYROU L. VUILLECARD ST.

Absent excusé : BASSO A.

Invité :

Ordre du Jour :

- a) Approbation du compte rendu réunion Juin 2019.
- b) Compte rendu de la réunion préparatoire à l'Assemblée Extraordinaire FDC64.
- c) Demande de Cartes.
- d) Vente des cartes.
- e) Problème avec un propriétaire.
- f) Dégâts sanglier.
- g) Stage chef de battues.

a) Approbation Compte Rendu de Juin 2019

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité ?

b) Compte rendu de la réunion préparatoire à l'Assemblée Extraordinaire FDC64

Mardi 31 Août 2019 à 19 h 00 à Pardies avait lieu une réunion préparatoire à l'assemblée extraordinaire de la FDC 64 en vue de l'adoption du schéma cynégétique 2019 – 2025.

Était présent à cette réunion Didier MIRANDE et Jean-Pierre MAISONNAVE.

Sur l'ensemble des modifications du schéma précédents, 3 points concerne plus particulièrement les chasseurs de Monein.

Chasse de la Bécasse :

A compter du premier Lundi de Décembre

PMA : 30 bécasses

3 Bécasses par semaine

2 Bécasses par jour

Fermé le Mardi et Vendredi.

Après avoir pris l'avis des chasseurs de bécasse, ils sont défavorables à cette mesure.

Palombes :

Tir au plomb 4 maximum

Tir au-delà de 60 mètres Interdit.

Chevreuil en battue :

Lors des battues au plomb possibilité de se déplacer d'un poste à un autre sur ordre du chef de battue et en prévenant ses voisins.

Chasse au sanglier :

Le sanglier mort peut être déplacé sans son bracelet. Bracelet obligatoire pour le transport en voiture.

Deux votes possibles, soit l'ensemble du schéma cynégétique, ou point par point.

Quel doit être le vote du président lors de l'AG Extraordinaire.

c) Demande de Cartes.

Nous avons reçu Le CA se prononce :

d) Vente des cartes

Pour les ventes de Cartes qui sera présent :

Le 10 Aout 2019 :

e) Problème avec un propriétaire

La mairie de Monein nous a fait parvenir un courrier, suite à la plainte d'un habitant après le tir d'un chevreuil à l'approche. Il s'agit de Mr ROUSSEAU-DUFOUR. Un rendez-vous a été pris à la mairie avec Marcel TUHEIL. Après cet entretien, la mairie nous a demandé de faire une réponse au maire.

Voici la réponse que j'ai faite.

f) Dégâts sanglier.

Plusieurs propriétaires se sont plaints de dégâts dus au sanglier. Dégâts sur les noisetiers chez COIGDARENS et chez MEILHON, Mr FARO sur une bande de plants d'oignons. Egalement des dégâts sur du maïs chez LAUGA au Saoût. Un effort va être fait dès l'ouverture sur ces zones.

g) Stage chef de battues

Les chefs de battues doivent participer au stage dispensé par la Fédération.